

04 MAI 2017

Séance du 27 avril 2017 à 17 heures
Commune de Fontanes – Bibliothèque*Aujourd'hui, Vingt-sept avril deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Fontanes – Bibliothèque*Etaient présents :52 titulaires dont 5 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

* TITULAIRES :

ARCAMBAL

M. LABRO Didier (procuration de M. DIZENGREMEL),
Mme TEULIERES Marcelle

BELLEFONT-LA RAUZE

Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,

BOISSIERES

M. PARNAUDEAU Willy

BOUZIES

M. RAFFY Gilles,

CAHORS

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration
de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER
Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK
Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE
Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,

CALAMANE

M. DUJOL Jean-Paul,

CATUS

M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

CIEURAC

M. PEYRUS Guy,

CRAYSSAC

M. JOUCLAS Guy,

DOUELLE

M. TREIL Jean,

ESPERE

M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,

FONTANES

Mme VALETTE Roselyne,

FRANCOULES

M. GUILLEMOT Jean-Luc,

GIGOZAC

M. MOLINIE Romuald,

LABASTIDE MARNHAC

M. JARRY Daniel,

LAMAGDELAINE

Mme ARNAUDET Véronique (procuration de Mme LANES),

LE MONTAT

M. CORMANE Jean-Pierre,

LES JUNIES

M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,

LHERM

Mme SIMON-PICQUET Agnès,

MAXOU

M. REIX Jean-Albert,

NUZEJOULS

M. VIVIER Jean-Luc,

PRADINES

Mme DESSERTAINE Brigitte,

ST DENIS CATUS

M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine (procuration de Mme
LAPORTE-CAVELLE), M. STEVENARD Daniel,

ST GERY-VERS

M. FIGEAC Philippe,

ST MEDARD

M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,

TOUR DE FAURE

M. FERNANDEZ Pierre,

TRESPoux-RASSIELS

M. PECHBERTY Jean-Jacques,

M. LAVAU Pascal (procuration de M. DIOT),

* SUPPLÉANTS :

CAILLAC

Mme MARTIN Caroline,

CIEURAC

M. GARD Michel,

LHERM

Mme SALANIE Jacqueline,

TOUR DE FAURE

M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

25 titulaires - 18 suppléants

BOISSIERES

Mme GARRIGOU Isabelle,

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Mme MARMIESSE Yvette,
M. SEGOND Dominique, M. PAULIN Peter,
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU
Hélène, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC
Yannick, Mme EYMES Isabelle,

CAILLAC
CALAMANE
CRAYSSAC
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS

M. TILLOU José,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CÍCUTO Daniel,
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,
M. DIOT Fabrice,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Culture

Objet : Partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy et l'Association Cahors Juin
Jardins pour l'élaboration d'une action sur les jardins paysages en vallée du lot dans le cadre de la
manifestation Juin Jardins 2017.

A été adopté à l'unanimité

04 MAI 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20170427-10_27_04_2017-DE
Reçu le 02/05/2017

Délibération n° 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 27 avril 2017
Rapporteur : José TILLOU

Rédacteur : Olivier GOMY
Service : Culture

Objet : Partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy et l'Association Cahors Juin Jardins pour l'élaboration d'une action sur les jardins paysages en vallée du lot dans le cadre de la manifestation Juin Jardins 2017

Mesdames, Messieurs,

Le Festival Cahors Juin Jardins a été créé en 2005 à l'initiative de l'association Cahors Juin Jardins en partenariat avec la Ville de Cahors auquel s'est associé le Grand Cahors depuis 2009.

En 2014, le Parc naturel régional des Causses du Quercy a proposé à l'association Juin Jardins d'être partenaire du Festival en incitant les communes de son territoire, membres au Grand Cahors à participer, contribuant ainsi à faire sortir ce festival des murs de la ville-centre pour la première fois.

Le Grand Cahors et Cahors Juin Jardins pourront donc confier au Parc naturel régional des Causses du Quercy (P.N.R.C.Q) le pilotage du projet de parcours des jardins paysage en Vallée du Lot dans le cadre de l'édition 2017 du festival ; celui-ci pourra impliquer des communes du Grand Cahors situées sur son territoire, mais aussi hors P.N.R.C.Q selon les volontés locales.

Le thème retenu pour l'année 2017 est « sources et ressources ».

Le parcours impliquera 15 communes et hameaux de la vallée du Lot : Arcambal, Béars-Arcambal, Bégoux-Cahors, Bellefont-La Rauze, Bouziès, Cabrerets, Catus, Douelle, Esclauzels, Labastide-du-Vert, Lamagdelaine, Le Montat, Saint-Cirq-Lapopie, Tour-de-Faure et Saint-Géry - Vers.

Il est donc proposé aujourd'hui d'établir un partenariat entre le Grand Cahors, le Parc naturel régional des Causses du Quercy et l'association Cahors Juin Jardins. Cette convention déterminera les animations, les prestations techniques et artistiques, la communication et le financement relatif à ce partenariat.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'association Cahors Juin Jardins et le Parc naturel régional des Causses du Quercy ainsi que tout autre document relatif à cette affaire ;
- b- De préciser qu'une participation de 3 000 € sera versée au Parc naturel régional des Causses du Quercy ;

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

046-200023737-20170427-10_27_04_2017-DE
Reçu le 02/05/2017

- c- De dire que les crédits seront inscrits au compte 65738 du Budget 2017 du Grand Cahors.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE